

QE – Bouchers charcutiers

Monsieur le député Fabrice Brun attire l'attention de Mme la Ministre chargée des TPE/PME sur les graves difficultés rencontrées par le secteur de la boucherie charcuterie face à l'augmentation inquiétante des prix de l'énergie, en particulier de l'électricité.

En effet, il a été interpellé par plusieurs artisans bouchers charcutiers de l'Ardèche, ces derniers craignant pour la pérennité de leur activité en raison du surenchérissement des coûts énergétiques.

A ce titre, de nombreux secteurs économiques, dont celui des métiers de bouche ont vu leurs factures d'électricité s'envoler ces derniers mois. Entre autres, c'est surtout la production de froid qui consomme de l'électricité dans une boucherie : les vitrines réfrigérées, les chambres froides, la climatisation du magasin. A cela, il faut ajouter le four la plupart du temps électrique ou au gaz. Selon les professionnels, l'énergie peut ainsi représenter jusqu'à 30% du chiffre d'affaires du commerce.

Ces TPE/PME payent aujourd'hui les conséquences de décisions purement idéologiques qui, depuis dix ans, ont envoyé notre pays dans le mur de l'énergie.

Nombreux sont les témoignages de bouchers charcutiers désarmés, ne pouvant accéder aux aides de l'État en raison de critères d'éligibilité des dossiers inadaptés.

C'est d'autant plus grave que faute d'un soutien, la crise énergétique pourrait avoir des conséquences encore bien plus importantes que celles générées par le COVID.

Considérant ces préoccupations, il lui demande quelles sont les mesures concrètes et accessibles que le gouvernement compte prendre afin de mettre en place un véritable bouclier énergétique protégeant durablement les petites entreprises du secteur de la boucherie-charcuterie pour faire face à l'augmentation du prix de l'énergie et de l'électricité.

Il en va de la sauvegarde de nombreux emplois et savoir-faire au sein de nos territoires.